



10

Réutiliser, réparer et partager

Éléments d'une nouvelle économie

Sortir de la dépendance à la croissance économique, protéger nos systèmes vitaux – la biodiversité et le climat –, renforcer l'entraide et la solidarité, promouvoir le bien commun... tous ces objectifs positifs sont intrinsèquement liés à la promotion du « Réutiliser – Réparer – Partager ».

C'est pourquoi le Mouvement Ecologique s'implique fortement dans ce domaine, souvent en collaboration avec l'Oekozer Pafendall et, grâce à un accord avec le ministère de l'Environnement, dans le cadre du projet « Rethink ».



SUR LA VOIE DU RECYCLAGE VERS LES CENTRES DE RESSOURCES : EXPÉRIENCES ET IDÉES TIRÉES DE LA PRATIQUE PAR LES COMMUNES ET LES SYNDICATS

Le 30 octobre 2025, le Mouvement Écologique et l'Oekozerter Pfafendall ont invité tout le monde au séminaire « *Du recyclage au centre de ressources* » au Centre Prince Henri à Walferdange, avec le soutien du ministère de l'Environnement et de la commune de Walferdange.

De nombreux participants issus des communes, de la gestion des déchets, des institutions sociales, des entreprises et des citoyens intéressés ont discuté des moyens de transformer les centres de recyclage en véritables centres de ressources. Des centres de ressources où la réutilisation, la réparation et le partage occupent une place centrale.

À l'aide d'exemples concrets, des approches et des concepts innovants ont été présentés pour montrer comment les centres de ressources peuvent devenir avec succès des lieux dédiés à l'économie circulaire et à la préservation des ressources, adaptés à la taille des communes. Ces exemples provenaient tant du Luxembourg que d'Allemagne.

Le séminaire a démontré de manière impressionnante l'impact potentiel de tels centres, y compris d'un point de vue social. En effet, les centres de ressources modernes vont bien au-delà de la gestion traditionnelle des déchets : ils peuvent devenir des lieux de rencontre importants pour la communauté, sensibiliser à l'économie circulaire et favoriser les interactions sociales. Ce faisant, ils offrent aux communautés de nombreuses possibilités d'organiser des activités supplémentaires : marchés thématiques de réutilisation (fournitures scolaires, livres, décorations de fête, etc.), « réutilisation sociale », etc.

Le séminaire a montré l'importance d'un tel échange et qu'il reste encore diverses questions à débattre au niveau national, par exemple celle de savoir si les communes peuvent accorder à leurs citoyens un accès préférentiel à leur centre municipal.

NOUVEAU PLAN DE GESTION DES DÉCHETS DU LUXEMBOURG – UNE BONNE BASE, MAIS UNE MISE EN ŒUVRE FAIBLE

En 2025, le nouveau plan national de gestion des déchets et des ressources du Luxembourg a fait l'objet d'une consultation publique. Il s'agit d'un instrument important pour le développement futur de la gestion des déchets au Luxembourg et pour l'adaptation aux exigences nationales et européennes.

Dans une prise de position, le Mouvement Écologique salue les éléments clés de ce bilan.

Il estime toutefois que des améliorations sont nécessaires dans des domaines importants. Par exemple, le plan est à bien des égards assez vague et pas assez contraignant pour amorcer une véritable transition vers une économie circulaire.

Le Mouvement Écologique a donc exhorté le gouvernement à s'appuyer sur ce plan, en se concentrant particulièrement sur les mesures les plus pertinentes-nations à développer davantage, et de placer la prévention et la réutilisation, le renforcement des centres de ressources, la réduction des exportations massives, le suivi de l'« utilisation » des déchets exportés, l'ancrage local des activités de réparation et de réutilisation, ainsi que l'économie circulaire au centre des préoccupations.

Le présent plan devrait également être complété par un plan de financement contraignant ainsi que par une analyse des ressources humaines disponibles et des structures de gouvernance.





LA CAMPAGNE « FIXIT » SE POURSUIT

En 2025, le Mouvement Ecologique et l'Oekozer Pafendall, avec le soutien du ministère de l'Environnement, ont poursuivi la campagne « fixit! Réparer. Emprunter. Utiliser. ». L'objectif est de promouvoir la réparation, la réutilisation et le partage pour tous grâce à des conseils pratiques, renforçant ainsi l'économie du bien commun.

La campagne prône non seulement une consommation moindre et une meilleure protection des ressources, mais aussi un modèle économique alternatif. Dans le cadre de la campagne, le site web a été mis à jour avec de nouveaux conseils, et des modèles d'avis ont également été fournis aux communes pour leur « Buet ». Ces offres ont été utilisées par plusieurs communes tout au long de l'année et ont reçu des retours positifs.

En 2025, les contenus suivants ont été diffusés :

- « **Jouets et vêtements pour enfants – Mieux vaut les partager que les jeter** » – Initiatives et actions pour la réutilisation des jouets et des vêtements pour enfants.
- « **Les vélos d'occasion sont tout aussi bien pour rouler** » – Ces dernières années, on a assisté à un véritable boom du vélo, qui a désormais favorisé l'émergence d'un marché de l'occasion dynamique. La campagne Fixit met en avant des initiatives spéciales où des vélos d'occasion sont remis à neuf et vendus à des prix sociaux.
- « **Remis à neuf – des appareils électriques comme neufs** » – Dans le domaine des appareils électroménagers et des smartphones, une certaine dynamique se développe également, permettant de continuer à utiliser des appareils en très bon état à des prix plus abordables.

DES ATELIERS DE RÉPARATION LOCAUX PLUTÔT QUE LE REMPLACEMENT : 43 COMMUNES PROPOSENT DÉSORMAIS UNE « PRIME À LA RÉPARATION »

Il y a plus de dix ans, Wiltz est devenue la première commune du Luxembourg à introduire une aide financière pour la réparation d'appareils électroménagers : la « prime à la réparation ». Depuis lors, l'Oekozer Pafendall, le Mouvement Ecologique et Oekotopen.lu ont mené une campagne énergique en faveur de l'extension de cet instrument au niveau national

D'autres communes ont depuis emboîté le pas, de sorte qu'avec la commune de Schengen, ce sont au total 43 communes qui proposeront cette aide à partir de janvier 2026 – dans certaines, la prime vient compléter des subventions antérieures pour l'achat d'appareils neufs à haute efficacité énergétique, tandis que dans d'autres, elle les a remplacées. L'offre varie d'une commune à l'autre (en ce qui concerne le montant de la prime écologique, les réparations prises en charge, etc.).

Une réparation est particulièrement écologique pour les appareils ayant une « empreinte écologique » élevée : c'est-à-dire ceux contenant des matières premières précieuses et parfois critiques, tels que les appareils informatiques, pour lesquels la consommation de ressources lors de la production est bien plus problématique que leur consommation d'énergie ultérieure. Certaines communes suivent le guide de réparation d'Oekotopen.lu, qui comprend des critères pour la promotion des appareils à haute efficacité énergétique ainsi que pour des réparations respectueuses de l'environnement.

Contrairement à l'Autriche, à la France ou à certains Länder allemands, il n'existe actuellement au Luxembourg ni de lignes directrices nationales ni d'allocation de réparation à l'échelle nationale. Cependant, l'implication croissante des communes montre que la promotion de la réparation est de plus en plus considérée comme un élément permanent de la politique locale durable. Le Mouvement Ecologique a continué à s'engager dans ce sens en 2025.

